

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA METROPOLE D'AIX- MARSEILLE-PROVENCE-METROPOLE

Séance du 30 juin 2016

Monsieur Jean-Claude GAUDIN, Président de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 205 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Guy ALBERT - Béatrice ALIPHAT - Martial ALVAREZ - Christophe AMALRIC - Michel AMIEL - Christian AMIRATY - Serge ANDREONI - Patrick APPARICIO - Philippe ARDHUIN - Sophie ARTARIA-AMARANTINIS - Michel AZOULAI - René BACCINO - Mireille BALLETTI - Loïc BARAT - Guy BARRET - Sylvia BARTHELEMY - Marie-Josée BATTISTA - Jean-Pierre BAUMANN - Yves BEAUVAL - François BERNARDINI - Sabine BERNASCONI - André BERTERO - Jean-Pierre BERTRAND - Solange BIAGGI - Roland BLUM - Jean-Louis BONAN - Odile BONTHOUX - Patrick BORE - Jacques BOUDON - Michel BOULAN - Valérie BOYER - Gérard BRAMOULLE - Christian BURLE - Henri CAMBESSEDES - Jean-Louis CANAL - Laure-Agnès CARADEC - Marie-Arlette CARLOTTI - Eric CASADO - Eugène CASELLI - Michel CATANEO - Roland CAZZOLA - Philippe CHARRIN - Gaby CHARROUX - Maurice CHAZEAU - Gérard CHENOZ - Jean-David CIOT - Frédéric COLLART - Laurent COMAS - Monique CORDIER - Jean-François CORNO - Georges CRISTIANI - Sandrine D'ANGIO - Roland DARROUZES - Michel DARY - Monique DAUBET-GRUNDLER - Philippe DE SAINTDO - Sophie DEGIOANNI - Jean-Claude DELAGE - Anne-Marie D'ESTIENNE D'ORVES - Sylvaine DI CARO - Nadia DJERROUD BOULAINSEUR - Pierre DJIANE - Frédéric DOURNAYAN - Marie-France DROPY OURET - Sandra DUGUET - Michèle EMERY - Hervé FABRE-AUBRESPY - Nathalie FEDI - Jean-Claude FERAUD - Patricia FERNANDEZ-PEDINIELLI - Gilbert FERRARI - Céline FILIPPI - Claude FILIPPI - Richard FINDYKIAN - Dominique FLEURY VLASTO - Olivier FREGEAC - Arlette FRUCTUS - Josette FURACE - Loïc GACHON - Daniel GAGNON - Alexandre GALLESE - Danièle GARCIA - Jean-Claude GAUDIN - Gérard GAZAY - Hélène GENTE-CEAGLIO - Jacky GERARD - Samia GHALI - Roland GIBERTI - Bruno GILLES - Philippe GINOUX - Georges GOMEZ - Philippe GRANGE - Jean-Christophe GROSSI - Albert GUIGUI - Frédéric GUINIERI - Olivier GUIROU - Daniel HERMANN - Michel ILLAC - Eliane ISIDORE - Nicolas ISNARD - Noro ISSAN-HAMADY - Bernard JACQUIER - Maryse JOISSAINS MASINI - Nicole JOULIA - Mireille JOUVE - André JULLIEN - Didier KHELFA - Dany LAMY - Albert LAPEYRE - Eric LE DISSES - Michel LEGIER - Gisèle LELOUIS - Gaëlle LENFANT - Annie LEVY-MOZZICONACCI - Hélène LHEN-ROUBAUD - Marie-Louise LOTA - Laurence LUCCIONI - Jean-Pierre MAGGI - Antoine MAGGIO - Irène MALAUZAT - Richard MALLIE - Joël MANCEL - Bernard MARANDAT - Rémi MARCENGO - Stéphane MARI - Jeanne MARTI - Régis MARTIN - Bernard MARTY - Christophe MASSE - Florence MASSE - Marcel MAUNIER - Georges MAURY - Roger MEI - Catherine MEMOLI PILA - Arnaud MERCIER - Xavier MERY - Yves MESNARD - Marie-Claude MICHEL - Michel MILLE - Danielle MILON - Pierre MINGAUD - Richard MIRON - André MOLINO - Jean-Claude MONDOLINI - Virginie MONNET-CORTI - Jean MONTAGNAC - Pascal MONTECOT - Yves MORAINE - Pascale MORBELLI - Roland MOUREN - Marie MUSTACHIA - Lisette NARDUCCI - Patrick PADOVANI - Stéphane PAOLI - Patrick PAPPALARDO - Didier PARAKIAN - Chrystiane PAUL - Roger PELLENC - Christian PELLICANI - Serge PEROTTINO - Elisabeth PHILIPPE - Nathalie PIGAMO - Marc POGGIALE - Jean-Jacques POLITANO - Gérard POLIZZI - Henri PONS - Véronique PRADEL - Muriel PRISCO - Marine PUSTORINO-DURAND - René RAIMONDI - Stéphane RAVIER - Martine RENAUD - Jean ROATTA - Marie-Laure ROCCA-SERRA - Maryse RODDE - Carine ROGER - Georges ROSSO - Alain ROUSSET - Michel ROUX - Lionel ROYER-PERREAU - Roger RUZE - Albert SALE - Isabelle SAVON - Jean-Pierre SERRUS - Marie-Pierre SICARD-DESNUELLE - Emmanuelle SINOPOLI - Marie-France SOURD GULINO - Jules SUSINI - Luc TALASSINOS - Francis TAULAN - Guy TEISSIER - Dominique TIAN - Jean-Louis TIXIER - Maxime TOMMASINI - Jocelyne TRANI - Claude VALLETTE - Martine VASSAL - Philippe VERAN - Yves VIDAL - Frédéric VIGOUROUX - Yves WIGT - David YTIER - Didier ZANINI - Kheira ZENAFI - Karim ZERIBI.

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Colette BABOUCHEAN représentée par Catherine MEMOLI PILA - Frédéric BOUSQUET représenté par Laure-Agnès CARADEC - Martine CESARI représentée par Joël MANCEL - Anne CLAUDIUS-PETIT représentée par Bruno GILLES - Pierre COULOMB représenté par Danièle GARCIA - Robert DAGORNE représenté par Roger PELLENC - Christian DELAVET représenté par Olivier FREGEAC - Bernard DESTROST représenté par Roland GIBERTI - Eric DIARD représenté par Roland MOUREN - Nouriati DJAMBAE représentée par Samia GHALI - Patrick GHIGONETTO représenté par Christian BURLE - Jean-Pierre GIORGI représenté par Philippe CHARRIN - Garo HOVSEPIAN représenté par Stéphane MARI - Robert LAGIER représenté par Michel LEGIER - Nathalie LAINE représentée par Patrick BORE - Michel LAN représenté par Serge PEROTTINO - Stéphane LE RUDULIER représenté par Claude FILIPPI - Danielle MENET représentée par Gérard GAZAY - Patrick MENNUCCI représenté par Nathalie PIGAMO - Jérôme ORGEAS représenté par Danielle MILON - Claude PICCIRILLO représenté par Georges CRISTIANI - Stéphane PICHON représenté par Gérard CHENOZ - Patrick PIN représenté par André JULLIEN - Roger PIZOT représenté par Régis MARTIN - Bernard RAMOND représenté par Arnaud MERCIER - Julien RAVIER représenté par Valérie BOYER - Florian SALAZAR-MARTIN représenté par Gaby CHARROUX - Sandra SALOUM-DALBIN représentée par Xavier MERY - Eric SCOTTO représenté par Roland CAZZOLA - Josette VENTRE représentée par Solange BIAGGI - Patrick VILORIA représenté par Monique CORDIER - Karima ZERKANI-RAYNAL représentée par Jean-Claude FERAUD.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Jacques BESNAÏNOU - Roland POVINELLI - Maryvonne RIBIERE.

Signé le 30 Juin 2016

Reçu au Contrôle de légalité le 6 Juillet 2016

Monsieur le Président a proposé au Conseil de la Métropole d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

VOI 033-742/16/CM

■ Approbation de la création et de l'affectation des autorisations de programme destinées aux opérations de voirie sur les voies métropolitaines et leurs dépendances du Conseil de Territoire Marseille-Provence
MET 16/963/CM

Monsieur le Président de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Conseil de la Métropole le rapport suivant :

Conformément à la délibération n° HN 56-187/16/CM du 28 avril 2016, le Conseil de la Métropole a délégué au Conseil de Territoire d'Allauch, Carnoux-en-Provence, Carry-le-Rouet, Cassis, Ceyreste, Châteauneuf-les-Martigues, Ensues-la-Redonne, Gémenos, Gignac-la-Nerthe, La Ciotat, Le Rove, Marignane, Marseille, Plan-de-Cuques, Roquefort-la-Bédoule, Saint-Victoret, Sausset-les-Pins, Septèmes-les-Vallons, l'exercice de sa compétence en matière d'aménagement de l'espace métropolitain.

Ainsi, dans le cadre de l'exercice de ses compétences déléguées en matière de création, d'aménagement et d'entretien de voirie, le Conseil de Territoire Marseille Provence a mis en place une programmation d'études et de travaux qui nécessite la création et l'affectation des autorisations de programme ainsi que le positionnement des crédits de paiement.

A ce titre, elle dispose dans son budget des autorisations de programme pluriannuelles permettant la réalisation de travaux d'aménagement et de renforcement de voirie. Les opérations existantes étant prévues pour la période 2013-2016, il convient de créer au Budget Supplémentaire 2016, les opérations couvrant la période 2017-2020.

Il est donc proposé d'inscrire de nouvelles autorisations de programme d'Investissement d'un montant total de 111 900 000 euros.

Ces autorisations de programme nouvelles couvriront les secteurs Ouest, Est et Centre du Conseil de Territoire Marseille-Provence, réparties comme suit :

N° D'OPERATION	LIBELLE	MONTANT DE L'AP NOUVELLE	CP 2016	Estimation CP ultérieurs
Montants en euros				
Projet DPEPVC 2016-1	GROSSES REPARATIONS ET RENFORCEMENT DE VOIRIE PARTIE OUEST DU CT1 (2017- 2020) : CARRY-LE-ROUET, CHATEAUNEUF- LES-MARTIGUES, ENSUES-LA- REDONNE, GIGNAC-LA-NERTHE, LE ROVE, MARIGNANE, SAINT- VICTORET, SAUSSET-LES-PINS	16 600 000	0	16 600 000
Projet DPEPVC 2016-2	GROSSES REPARATIONS ET RENFORCEMENT DE VOIRIE PARTIE EST DU CT1 (2017-2020) : CARNOUX-EN-PROVENCE, CASSIS, CEYRESTE, GEMENOS, LA CIOTAT, , ROQUEFORT-LA-BEDOULE	13 400 000	0	13 400 000

Signé le 30 Juin 2016
Reçu au Contrôle de légalité le 6 Juillet 2016

Projet DPEPVC 2016-3	GROSSES REPARATIONS ET RENFORCEMENT DE VOIRIE PARTIE CENTRE DU CT1 (2017- 2020) : ALLAUCH, MARSEILLE, PLAN-DE- CUQUES, SEPTÈMES-LES- VALLONS	81 900 000	0	81 900 000
TOTAL GENERAL		111 900 000	0	111 900 000

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil de la Métropole de prendre la délibération ci-après :

Le Conseil de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles;
- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République
- Le décret n°2015-1085 du 28 août 2015 relatif à la création de la Métropole d'Aix-Marseille Provence ;
- La délibération MET 16/438/CM portant délégation de compétences du Conseil de la Métropole au Conseil de Territoire d'Allauch, Carnoux-en-Provence, Carry-le-Rouet, Cassis, Ceyreste, Châteauneuf-les-Martigues, Ensues-la-Redonne, Gémenos, Gignac-la-Nerthe, La Ciotat, Le Rove, Marignane, Marseille, Plan-de-Cuques, Roquefort-la-Bédoule, Saint-Victoret, Sausset-les-Pins, Septèmes-les-Vallons ;

Où le rapport ci-dessus,

**Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,
Considérant**

- Qu'il convient, afin de procéder à la réalisation des opérations ci-après indiquées, de créer les autorisations de programme pluriannuelles correspondantes couvrant les périodes 2017-2020.

Délibère

Article 1 :

Sont approuvés la création et l'affectation des autorisations de programme pour un montant de 111 900 000 euros ainsi que le positionnement des crédits de paiement correspondants, répartis conformément aux opérations ci-après :

N° D'OPERATION	LIBELLE	MONTANT DE L'AP NOUVELLE	CP 2016	Estimation CP ultérieurs
Montants en euros				
Projet DPEPVC 2016-1	GROSSES REPARATIONS ET RENFORCEMENT DE VOIRIE PARTIE OUEST DU CT1 (2017- 2020) : CARRY-LE-ROUET, CHATEAUNEUF- LES-MARTIGUES, ENSUES-LA-	16 600 000	0	16 600 000

Signé le 30 Juin 2016
Reçu au Contrôle de légalité le 6 Juillet 2016

	REDONNE, GIGNAC-LA-NERTHE, LE ROVE, MARIGNANE, SAINT-VICTOIRET, SAUSSET-LES-PINS			
Projet DPEPVC 2016-2	GROSSES REPARATIONS ET RENFORCEMENT DE VOIRIE PARTIE EST DU CT1 (2017-2020) : CARNOUX-EN-PROVENCE, CASSIS, CEYRESTE, GEMENOS, LA CIOTAT, , ROQUEFORT-LA-BEDOULE	13 400 000	0	13 400 000
Projet DPEPVC 2016-3	GROSSES REPARATIONS ET RENFORCEMENT DE VOIRIE PARTIE CENTRE DU CT1 (2017-2020) : ALLAUCH, MARSEILLE, PLAN-DE-CUQUES, SEPTEMES-LES-VALLONS	81 900 000	0	81 900 000
TOTAL GENERAL		111 900 000	0	111 900 000

Article 2 :

Monsieur le Président de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence, ou son représentant, est autorisé à solliciter des aides financières auprès de l'Union Européenne, l'Etat, le Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur, le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, les communes membres de la Métropole Aix Marseille Provence, l'Agence de l'Eau, l'ADEME, ainsi que tout autre organisme susceptible d'apporter sa contribution, et à signer tout document y afférent, pour la réalisation de ces opérations,

Article 3 :

Les crédits nécessaires sont inscrits au Budget Supplémentaire 2016 et suivants de la Métropole Aix-Marseille-Provence : Budget Principal (01) : Natures 23152, 23157, 2033, Fonction 844 – Sous-Politique C310.

Cette proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Certifié Conforme,
 Le Conseiller Délégué
 Espace Public et Voirie

Christophe AMALRIC

Signé le 30 Juin 2016
 Reçu au Contrôle de légalité le 6 Juillet 2016